



Le nombre de nouveaux cas diminue : oui, mais...

Parce que cela n'est pas encore le cas dans les différentes structures gériatriques d'Ile de France.

Ainsi, un hôpital gériatrique du val de marne est confronté à une augmentation du nombre de cas, pour 2 raisons. La première tient au dépistage, au fil de l'eau, de nouveaux cas positifs au sein de l'établissement en unité de gériatrie aigue (UGA). Par exemple, les patients en provenance des urgences admis « négatifs » en UGA, se positivent souvent dans les jours qui suivent. La deuxième est que les unités de soins de longue durée se contaminent avec retard, avec de grandes difficultés pour déterminer l'origine de ces contaminations. On peut ajouter au tableau un nombre de soignants atteints toujours important, par exemple pour la journée d'hier 60 dépistages dont 4 positifs.

Parallèlement, le nombre de demandes d'hospitalisation émanant des EHPAD est à la hausse, via la télémedecine, les hôpitaux de jour ou les consultations. On apprend ainsi qu'un EHPAD de Seine et Marne d'une centaine de lits, après avoir subi les 2 vagues de l'épidémie et avoir été contraint de d'hospitaliser nombre de ses résidents, compte aujourd'hui 30 lits vides, soit 30% de son capacitaire. Ce qui amène une question : Combien de lits vides à ce jour en Ile de France ? Impossible d'obtenir une réponse, et si l'un de vous la détient, ou a des informations sur un ou des EHPAD, il est le bienvenu ! Et quel avenir pour ces structures dans notre région compte tenu de ces éléments ?

C.POUTHIER : le retour, à ne pas manquer page suivante.

Un lien vers une vidéo sur le bien-être, les chiens et les chats:

<https://youtu.be/Aim4EgYb0ik>

Bon courage, à bientôt.

Olivier HENRY

A noter

**Le 12 janvier
Après-midi :**
Les
« **Trophées de la SGGIF** »
et remise de 3 prix.
**Les résumés de mémoires,
thèses,... sont à adressés
au secrétariat. Les liens
pour assister à la
visioconférence seront
communiqués en temps
utile.**

**Secrétariat de la
SGGIF:**

secretariat@sggif.fr

SITE : www.sggif.fr

Page facebook



Savoir-Vivre et Santé

Prix B.FORETTE page 4

Offres d'emploi : page 6

**Adhésion et membres du
Conseil d'administration
page 7**

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE : 98,5 ET 94,2 %

-

CLINIQUE & INTELLIGENCE ARTIFICIELLES : EXERCICE DE LA MEDECINE & PREVENTION

« Notre hypothèse était que, grâce à l'intelligence artificielle, les personnes qui font face à la Covid-19, y compris les porteurs asymptomatiques, pouvaient être pertinemment discriminées à travers l'enregistrement sur téléphone portable d'une toux provoquée. »

Quelques lignes issues d'un article publié le 30 septembre 2020 dans le *Journal of Engineering in Medicine and Biology* (*COVID-19 Artificial Intelligence Diagnosis using only Cough Recordings*) par trois chercheurs de l'un des premiers centres de recherche au monde : le Massachusetts Institute of Technology ou MIT. Quelques lignes que l'on qualifiera de révolutionnaires (au sens copernicien du terme) si l'on considère les difficultés de tous ordres soulevées par la politique de test.

Dans une vidéo de *Savoir-Vivre et Santé*, produite le 12 novembre 2020 sur YouTube (*La toux : diagnostic & traitement – Vers un diagnostic « audio » de la Covid-19*), le professeur Olivier Henry nous présente les travaux des trois chercheurs, la méthodologie adoptée et les performances de leur application : sur une population ayant préalablement effectué des tests officiels, la sensibilité de l'application (la détection de cas positifs parmi les sujets porteurs du virus) est de 98,5 % quand sa spécificité (la détection de cas négatifs parmi les sujets non porteurs du virus) est de 94,2 %. Une application et des résultats qui font signe vers deux questions touchant l'une à l'exercice de la médecine, l'autre à la prévention. Révolutionnaire !

L'exercice de la médecine face à une clinique et une intelligence artificielles

Fort opportunément, Olivier Henry établit un parallèle entre le stéthoscope de Laennec et l'application d'"autodiagnostic" de la Covid-19. De telles applications redessinent effectivement l'exercice de la clinique et, au-delà, l'exercice de la médecine. Quels seront demain la place et le statut du médecin si d'un côté les nouveaux instruments informationnels comme les téléphones portables sont utilisés pour mesurer les signes cliniques et si de l'autre l'intelligence artificielle est à même de fournir les diagnostics correspondants ? Et, partant, de formuler une ordonnance qui tienne compte du carnet de santé de la personne considérée ? Vision d'un technophile égarée ou appel à de nouvelles formes de production de la médecine ? La question est aujourd'hui ouverte...

La prévention face à une clinique et une intelligence artificielles

Les technologies de l'information et les appareils qui les expriment se révèlent d'ores-et-déjà fort utiles en matière de prévention. Le suivi de la glycémie, le suivi des données cardiovasculaires, aujourd'hui l'analyse de la toux : les personnes affrontant une maladie chronique disposent d'applications qui vont se multipliant. Une telle multiplication n'a d'intérêt et de sens que si ces personnes savent interpréter tant les données que les analyses qui les accompagnent. C'est le rapport à la maladie et au médecin qui se modifie sur le fond. Un transfert de savoir doit s'opérer qui permette au patient de faire face quotidiennement à son affection chronique et, chemin faisant, de vivre en "bonne santé". Il semble urgent à cet égard de faire un sort à une expression certes instituée mais bien malheureuse : l'*Éducation thérapeutique du patient* ! Une expression qui renvoie à trois assujettissements : l'éducation ou l'assujettissement de l'élève au maître (un renvoi sur l'Éducation nationale) ; la thérapeutique ou l'assujettissement du malade au médecin (un renvoi sur l'asymétrie d'information entre malade et médecin qu'il s'agit précisément de combler) ; le patient ou l'assujettissement à la souffrance (un renvoi sur une souffrance que l'action tant du médecin que de la personne qui "traite" au quotidien sa maladie chronique a pour objet d'éviter). Les termes choisis ne sont jamais neutres : les personnes qui affrontent des maladies chroniques sont avant tout des adultes et non des enfants ou adolescents !

À tout seigneur tout honneur, il nous semble que l'expression inscrite par Olivier Henry au fronton de ses vidéos, *Savoir-Vivre et Santé*, résonne bien autrement que l'Éducation thérapeutique des patients : comme une promesse de vie en connaissance de cause et non comme une obligation d'assujettissement...

Christophe POUTHIER (un laïc, analyste en santé)

LE LIVRE DU MOIS HORS COLLECTION SANTÉ BIEN-ÊTRE VUIBERT

100 jours pour un cerveau plus jeune et actif : Maximisez votre mémoire, améliorez votre santé cérébrale et défiez le déclin cognitif !

De Sabina Brennan , Préface de : Laurence Hugonot-Diener, Traducteur : Christine Baillet Révisé par : Sandra Boespflug- Octobre 2020 | 328 pages ISBN : 978-2-311-66197-2

Le livre de Sabina Brennan peut être vu comme un cours de rattrapage en 100 jours, destiné à tous ceux qui n'ont pas anticipé tout au long de leur vie, les actions à mener pour mieux vieillir.

Ce livre s'inscrit pleinement dans la campagne OMS pour bien vieillir, surtout d'un point de vue cérébral : en effet, il est confirmé que la gestion proactive des facteurs de risque modifiables peut retarder - ou ralentir - la survenue - ou la progression - d'une maladie neurodégénérative. En mai 2017, l'Assemblée Mondiale de la Santé a approuvé un plan d'action mondial de Santé publique contre la démence 2017-2025¹, dans lequel elle invite instamment les États membres à élaborer dès que possible des interventions de santé publique ambitieuses pour aborder ce problème. La réduction des risques de démence constitue l'un des sept domaines d'action de ce plan d'action mondial.

Depuis 2018, la Société de Gériatrie et de Gérontologie de l'île de France (SGGIF)² a fait sienne cette campagne pour mieux vieillir en insistant sur les points-clés du vieillissement réussi, sur lesquels on peut agir dès l'enfance et au plus tard à la moitié de la vie, avant 50 ans.

Combattre Alzheimer et retarder mes effets du vieillissement avec un programme sur mesure :

Les maladies neurodégénératives, et particulièrement la maladie d'Alzheimer, sont les maladies du XXI^e siècle. Or, on sait aujourd'hui que des facteurs de risque sont modifiables et évitables, dans une certaine mesure, en adoptant de bonnes habitudes avant l'âge de 50 ans.

Sabina Brennan offre au grand public un programme sur mesure, construit sur 100 jours, pour combattre ce fléau en infléchissant les effets de l'âge et en améliorant sa santé.

Sport, alimentation, sociabilité, attitude, stress, sommeil : toutes les clés sont dispensées par une spécialiste des maladies neurodégénératives, chercheur à l'Institut de neurosciences de Dublin. On trouvera toutes les informations scientifiques que l'on possède aujourd'hui sur les maladies neurodégénératives et le fonctionnement du cerveau : comprendre comment le cerveau fonctionne aide à bien s'y prendre pour le garder jeune et actif.

On retrouvera aussi, pour chaque thème :

- Des conseils généraux sur les **conditions de vie** ;
- Des **tests/évaluations** ;
- Des **conseils pratiques** ;
- Un **plan d'action** avec un renvoi au programme « 100 jours » et au cahier à remplir à la fin du livre.

¹ WHO : https://www.who.int/mental_health/neurology/dementia/infographic_dementia/fr/#

² <http://sggif.fr>

APPEL À CANDIDATURES PRIX BERNARD FORETTE



1ER PRIX BERNARD FORETTE 2021

International Longevity Centre France (ILC)
et la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG)
s'associent pour récompenser et valoriser une recherche déjà
aboutie dans le domaine du numérique

**MONTANT DU PRIX
5000€**



Conditions de participation

L'appel à candidatures est ouvert à tout candidat francophone.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature, rédigé en français, devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- Une présentation du candidat avec son curriculum vitae et la liste de ses travaux antérieurs
- Une présentation du projet (2 à 4 pages) et un résumé d'environ 250 mots (sous format word ou pdf)

Engagements du candidat

En soumettant un dossier et s'il est lauréat, le candidat s'engage à respecter le présent règlement :

- à être présent (ou représenté) lors de la remise du prix ;
- à accepter les demandes de communication proposées par la ILC France et/ou la SFGG

Jury

Le jury est composé de 4 membres :

- 1 membre du Comité d'orientation stratégique et scientifique d'ILC France et 1 membre du CODIR
- 2 membres du Conseil scientifique de la SFGG.

Présidé par l'un des 2 membres d'ILC France, le jury est souverain et son choix ne peut faire l'objet de contestation.

Calendrier

- Dossier à adresser à : info@ilcfrance.org
- Date limite d'envoi des candidatures : **15 février 2021**
- Rendu des délibérations du jury : **fin mars 2021**

Remise du prix

Le prix sera remis lors du [Salon des séniors](#) qui se tiendra à Paris en avril 2021.



Offres d'emploi

Le service universitaire du Pr Anne-Sophie Rigaud et du Pr Olivier Hanon de l'Hôpital Broca (54 rue Pascal, 75013 Paris GH Paris Centre APHP)

Recherche un(e) médecin temps plein (Géronte qualifié ou ayant passé avec succès le concours de la PAE), pour compléter une équipe médicale déjà constituée et dynamique.

Possibilités variées d'exercices :

Le pôle comprend 60 lits de Gériatrie Aiguë, 134 lits de SSR (dont 12 d'UCC), 232 lits d'USLD (dont 14 lits d'UHR), un HDJ (17 places), une consultation mémoire labellisée CMRR, des consultations de gériatries à orientation chute, fragilité, cardio-gériatrie, psycho-gériatrie, douleurs, ..., une équipe mobile de soins palliatifs gériatriques, une équipe mobile d'onco-gériatrie, une équipe mobile gériatrique extra-hospitalière et une équipe mobile intra-hospitalière.

En lien avec la filière gériatrique 75-3, le service porte également de nombreux projets transversaux et d'éducation thérapeutique.

Accueillant des internes et des étudiants des professions de santé, le service fournit des possibilités de participer à des projets de recherches, d'encadrer des thèses, ...

Horaires : 09h à 18h, 1 astreinte par mois, gardes sur la base du volontariat (1 à 2 par mois).

Crèche sur place. Possibilité de parking.

Personnes à contacter :

Pr Anne-Sophie Rigaud Mail : anne-sophie.rigaud@aphp.fr

Pr Olivier Hanon : Mail : olivier.hanon@aphp.fr

L'Hôpital Sainte-Marie Paris, situé à Paris 14e, au sein de la Cité hospitalière saint Joseph

Membre du groupe Vyv, est un établissement de santé privé à but non lucratif dédié aux Soins de Suite et de Réadaptation.

L'établissement recrute un gériatre (DESC ou capacité) temps plein pour son service de Soins de Suite et Réadaptation Gérontologique, à partir de février 2021

Formation ou compétence en neuro-vasculaire souhaitée.

Il rejoindra une équipe déjà en place de 5 gériatres.

Contact : Dr Florence Bonté, présidente de CME - florence.bonte@idf.vyv3.fr

et Dr Durand-Gasselin, chef de service - bernard.durand-gasselin@idf.vyv3.fr

Géronte référent de 2 accueils de jour recherché :

Poste en **CDI** et à **temps partiel** à pourvoir de **médecin gériatre référent** au sein des **deux Accueils de jour thérapeutiques** de l'association ISATIS (Convention Collective 51) destinés à des personnes ayant des troubles cognitifs type Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.



Ses missions : assure avec la directrice les entretiens de préadmission, travail en lien avec l'infirmière coordinatrice pour faire le lien si nécessaire auprès des médecins traitants et/ou spécialiste des personnes accueillies, participe à la réunion d'équipe.

Le temps de travail correspond à une journée par semaine dans chaque accueil de jour (Paris : 7015/capacité de 20 places et Paris 75013/capacité de 25 places) et représente au global un **0,40ETP**.

Envoyer candidatures :

Marie-Laure Martin : mlmartin@isatis.asso.fr Directrice des Accueils de Jour Thérapeutiques ISATIS

Mémoire Plus, 127 rue Falguière 75015 Paris (01 43 06 43 12)

Les Portes du Sud, 28, av de la Porte d'Ivry (01 55 03 09 76)

Site internet : www.isatis.asso.fr

Médecin coordonnateur par l'association ISATIS

Gestionnaire de 16 EHPADs et de 5 services pour le soutien et le soin à domicile, recherche pour un EHPAD récent (ouverture en 2017) situé à PARIS 15^{ème} un médecin coordonnateur, poste CDI à temps partiel (70 %). L'établissement situé dans un complexe médico-social, compte 80 lits répartis sur 2 bâtiments dont une unité d'hébergement temporaire pour patients jeunes ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Il dispose également d'un PASA de 14 places.

Le poste est ouvert en janvier 2021, sous l'autorité de la directrice de l'établissement, le médecin coordonnateur est le référent médical de la structure et assure (en lien avec l'Infirmière Coordinatrice) l'encadrement médical de l'équipe soignante.

Il assure le lien avec les médecins traitants, médecins spécialistes et les hôpitaux partenaires (GHU Pompidou, cité hospitalière Saint-Joseph), l'équipe mobile de gériatrie externe (HEGP), l'équipe mobile de soins palliatifs (Réseau de Santé Paris Ouest) et l'équipe mobile EMILI (hôpital Sainte-Anne).

Les missions du médecin coordonnateur sont celles visées à l'article D.312-158 du code de l'action sociale et des familles qui fixe les 14 missions du Médecin coordonnateur.

Profil :

Docteur en médecine, souhaitant s'investir dans le médico-social et intégrer une équipe de professionnelle dynamique. Un diplôme inter-universitaire de médecin coordonnateur et/ou d'une capacité en gériatrie serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature à :

ISATIS - Madame Olga Piou

18 rue Pasteur, 94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel : 01 47 26 61 61

Ou par courriel : opiou@isatis.asso.fr



Adhésion et cotisations

Règlement de la cotisation:

Nous vous proposons un paiement en ligne sur le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/sggif/adhesions/cotisation-sggif-2020>

Le site HelloAsso vous proposera de verser un pourboire correspondant à ses frais de gestion : vous êtes entièrement libres de laisser ou non un pourboire.

Sinon vous pouvez régler par chèque à l'ordre de « SGGIF » et l'envoyer à cette adresse : Hôpital BROCA - Dr Galdric ORVOEN – Trésorier de la SGGIF – 54 rue Pascal – 75013 Paris, en précisant vos noms, prénom, adresse postale, adresse mail et lieu d'exercice.

Le tarif 2020 reste à 25 €.

Il est de 10 € la première année d'inscription à la SGGIF pour les étudiants en capacité de gériatrie (puis cotisation normale les années suivantes).

Pour les membres de la SFGG ET de la SGGIF :

La part SFGG doit être réglée directement à la SFGG. Nous ne pouvons plus recevoir directement le paiement des cotisations conjointes.

Vous pouvez payer votre cotisation conjointe à la SFGG avec réduction de cotisation à 35 € (au lieu de 60 €) sur le site internet : <https://sfgg.org/connexion/> : se connecter avec ses identifiants, cliquer sur « payer ma cotisation », et choisir « membre inscrit à une société régionale 35 € ».

Pour une première demande d'adhésion à la SFGG, adresser une lettre de motivation accompagnée d'un bref CV à la délégation générale de la SFGG ou l'adresse suivante : contact@sfgg.org



O.HENRY (président)
S.HAULON (vice-présidente)
P.LE ROUX
(secrétaire général)
M.GRINE-IBRI
(secrétaire général adjoint)
G.ORVOEN (trésorier)
L.HUGONOT-DIENER (trésorier adjoint)
N.RAULET (site & facebook)

C.BERTRAND
P.E.CAILLEAUX
P.CHARRU
C.DE JAEGER
V.HADDAD
H.LESNIEWSKA
L.MATTEI
A.S.RIGAUD
G.SEBBANE
L.TEILLET